

Sauvegarde du patrimoine naturel

Qu'est-ce que le CENB ?

Gros plan sur le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, une association de préservation de la diversité des milieux qui compte plus de mille adhérents.

Entretien avec Daniel Sirugue
www.bourgogne-nature.fr

Le Conservatoire d'Espaces naturels de Bourgogne (CENB) a été créé en 1986 par quelques pionniers de la préservation de la nature qui voulaient protéger des milieux exceptionnels de la région.

■ **Qui est aux manettes du conservatoire ?** Le CENB est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général. Elle fait partie d'une fédération regroupant vingt-neuf conservatoires. Notre conseil d'administration est composé de quatre collègues. Le premier compte des membres actifs élus, le deuxième des associations, le troisième des invités permanents, tels que les présidents du Conseil régional et des Conseils départementaux, et le dernier des associés, partenaires historiques de la structure, comme l'Office national des forêts ou le Parc naturel régional du Morvan.

Animé par des bénévoles à sa création, le CENB compte vingt-cinq salariés aujourd'hui

Au départ uniquement animée par des bénévoles, l'association compte aujourd'hui vingt-cinq salariés. Elle a son siège social à Saint-Brisson, au cœur de la région. Mais elle est présente sur l'ensemble du territoire bourguignon. Son siège administratif se trouve à Fénay, en Côte-d'Or, et il y a trois antennes à Pouilly-sur-



Loire, La Truchère, en Saône-et-Loire, et, depuis cette année, à Avallon, dans l'Yonne.

■ **En quoi consistent les actions du conservatoire ?** Le CENB s'est d'abord attaché à acquérir des sites. Il s'est également développé autour de la gestion de terrains appartenant aussi bien à des particuliers qu'à des collectivités. Il gère actuellement 165 sites, qui représentent 4.500 ha et une diversité de milieux : marais, pelouses calcaires, prairies humides et sèches, gîtes à chauves-souris... Cette gestion s'articule autour d'études pour connaître la faune et la flore, puis de la définition d'un plan de gestion visant à conserver la naturalité du lieu. Enfin, le CENB amène son con-

seil aux collectivités dans le déploiement de politiques en faveur de la biodiversité.

Jouer un rôle de sentinelle

Les compétences du CENB dans la protection du patrimoine naturel sont officiellement reconnues par un agrément délivré par l'État et la Région. Dans ce cadre, l'association a développé un plan d'actions quinquennal pour améliorer encore son expertise.

■ **Qui peut rejoindre le conservatoire ?** Nous avons le plaisir de compter plus de mille adhérents, mais nous aimerions en avoir

plus ! Adhérer, c'est déjà agir. C'est soutenir les actions du conservatoire et conforter son assise citoyenne. Ceux qui souhaitent s'impliquer activement sont les bienvenus, car notre territoire est vaste et il faut donc beaucoup de bonnes volontés pour animer notre structure. La tenue de stands ou la mise sous pli du *Sabot de Vénus*, notre revue semestrielle, constituent, par exemple, des aides très utiles. Il est également possible de devenir conservateur bénévole afin de jouer le rôle de sentinelle sur un site. ■

➔ **Contributions.** Rubrique coordonnée par Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne-Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan, et illustrée par Gilles Macagno.

NATUREXPRESS

Le mot de l'expert

Daniel Sirugue, président du CNEB. Sur les dernières actualités du conservatoire : « Par délibération du 13 novembre 2015, le Conseil régional a procédé au classe-



SPÉCIALISTE. Daniel Sirugue, président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. PHOTO JENNY PIERRE

ment de trois nouvelles réserves naturelles régionales, dont la celle de la Loire bourguignonne. Le conservatoire va commencer, dès cette année, sa gestion. Le classement concerne une portion de Loire nivernaise sur une superficie de près de 740 ha. Elle regroupe des habitats naturels très variés et caractéristiques du fleuve royal : prairies, pelouses, boisements alluviaux, grèves... De forts enjeux patrimoniaux ont été identifiés sur ce secteur. 882 espèces y ont été dénombrées, dont 40 espèces à statut de protection. Par ailleurs, dans le contexte de fusion des régions, le conservatoire engage un rapprochement avec celui de Franche-Comté. Tout en gardant leur intégrité, nos deux structures pourraient ainsi mener en commun certaines actions et mutualiser leurs moyens. » ■

Pour en savoir plus

Internet. Le site www.cen-bourgogne.fr permet de tout savoir sur le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Il recense de nombreuses ressources utiles, comme le calendrier des visites organisées par l'association, la présentation de ses publications, dont la collection du *Sabot de Vénus* consultable en ligne et quatorze visites virtuelles pour découvrir des sites naturels bourguignons depuis chez soi. Il est possible aussi d'y télécharger le bulletin d'adhésion au CNEB.

L'actualité de Bourgogne-Nature

Nuit internationale de la chauve-souris.

De nombreuses animations, projections de films et sorties nocturnes sont prévues en Bourgogne à cette occasion. Le programme est en ligne sur www.bourgogne-nature.fr. Par exemple, une belle soirée sera organisée, mardi 6 septembre, au cinéma l'Étoile, à Saulieu, en Côte-d'Or. Plus d'informations au 03.86.78.79.38. ■

QUESTIONS DE NATURE

AU SOMMAIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE



Questions de Nature

Biodiversité. À quoi renvoie ce concept ? Il désigne la diversité du monde vivant sous toutes ses formes. Le terme a été utilisé pour la première fois dans les années quatre-vingt, avant d'être médiatisé lors du Sommet de la Terre en 1992. ■

PAS SI BÊTE ■ Rendez-vous avec nos amies les bêtes

Avec cette rubrique, retrouvez les conseils et les bonnes attitudes à adopter avec les chats et les chiens. Ainsi que les offres d'adoption en lien avec la SPA et les refuges de la Nièvre. ■

LIVRES / MAGAZINES / ÉDITIONS

CENTRE FRANCE

BOUTIQUE

RETROUVEZ DÈS MAINTENANT TOUTES VOS LECTURES PRÉFÉRÉES SUR

CentreFrance boutique.fr